

Des initiatives à encourager

LES REPAIR CAFÉ



Un objet endommagé ? Chacun peut apprendre à le réparer avec l'aide de bricoleurs bénévoles au cours d'un Repair Café. L'association Repair Café accompagne les particuliers et les associations qui souhaiteraient organiser un Repair Café dans leur ville. Pour plus d'infos : www.repaircafe.org/fr

LES ATELIERS VÉLOS DE L'HEUREUX CYCLAGE

L'Heureux Cyclage, réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires créé en 2010, repose sur trois principes : la transmission des connaissances mécaniques, le réemploi et la revalorisation des vélos et la promotion du cyclisme. Pour plus d'infos : www.heureux-cyclage.org



LE SITE COMMENTREPARER.COM



Sur commentreparer.com, communauté d'entraide en ligne, les bricoleurs en tous genres partagent astuces et conseils pour la réparation d'appareils domestiques. Pour plus d'infos : www.commentreparer.com

LE SITE QUEFAIREDEMESDECHETS.FR

Cet outil web conçu par le ministère de l'Ecologie et l'ADEME permet de trouver la meilleure solution pour trier ses déchets et indique quel est le point de collecte le plus près de chez soi pour pouvoir y apporter les objets dont on souhaite se séparer. On y trouve aussi des conseils pour éviter de produire des déchets. Pour plus d'infos : quefairedemesdechets.fr



RETROUVEZ PLUS DE CONSEILS SUR
fne.asso.fr



Ce document vous est offert par :

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein d'une centaine d'organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Des sommets des Alpes aux mangroves de Guyane, nous nous battons pour une nature préservée et un environnement de qualité.

Agissez avec nous. Rejoignez-nous sur fne.asso.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

81-83 boulevard de Port Royal - 75 013 Paris - tél : 01 44 08 02 50

Rédaction : France Nature Environnement // Conception graphique : www.les-delo.com // Octobre 2015
Imprimerie Hauts de Vilaine (35 221) - Ce document a été imprimé sur du papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.



Faut pas gâcher!



Longue Vie à nos produits!

COMMENT PROLONGER LA VIE DE NOS PRODUITS ?



Qu'ils nous lâchent ou qu'ils nous lassent, de nombreux objets ne restent dans nos vies qu'un temps limité. C'est ce qu'on appelle l'obsolescence.

Pour que les produits durent plus longtemps, ils doivent être robustes, faciles à entretenir, réparables et évolutifs. Vendre, prêter ou donner ceux que l'on n'utilise pas leur donne aussi une seconde chance et prolonge leur existence ! Quant à la location, c'est souvent une excellente solution.

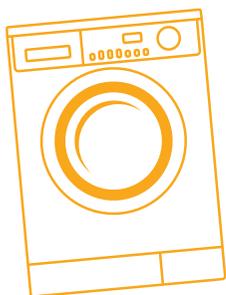
Pour le mouvement France Nature Environnement, l'allongement de la durée de vie des produits profite à l'environnement comme au consommateur. Etat, fabricant, distributeur, association ou citoyen, nous avons tous un rôle à jouer !

4 Bonnes Raisons De prolonger la durée de vie de nos produits



Préserver l'environnement ici et ailleurs

Au niveau mondial, 2,8 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du secteur des déchets⁽¹⁾. La production de déchets a un impact direct sur le changement climatique, dans le monde entier. Par ailleurs, tout au long du cycle de vie du produit, de l'énergie est consommée et une pression s'exerce sur les ressources et les milieux naturels.

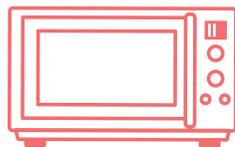


Réaliser des économies

Pour quelques euros, un tube de colle permet de réparer un joint et d'éviter de racheter une nouvelle machine à laver. Les objets de seconde main coûtent moins cher. Et en louant ou en empruntant pour des usages ponctuels, on évite d'investir dans des produits qui seront peu utilisés, si tant est qu'ils aient été conçus pour durer. En matière de consommation, privilégier l'usage par rapport à la possession est souvent un bon calcul !

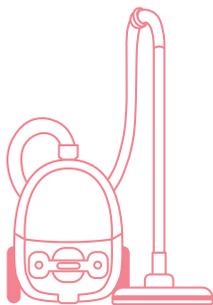
Dynamiser l'économie locale

Faire appel aux artisans, aux associations, aux commerçants pour réparer, réemployer, réutiliser, ou louer favorise la création d'emplois et est bénéfique pour l'économie de mon territoire.



Créer du lien social

A travers le troc, le prêt, la réparation, je partage des savoir-faire. Je crée des liens aussi bien avec des réparateurs professionnels qu'avec la voisine à laquelle j'emprunte la tondeuse !



Ce que demande le mouvement France Nature Environnement :

AUX FABRICANTS



- De concevoir des produits robustes, modulables et réparables.
- De proposer des fiches techniques pour faciliter la réparation, l'entretien et des pièces détachées à un prix accessible.

AUX DISTRIBUTEURS



- De mettre en place un service après-vente qui répare les produits endommagés plutôt que de les remplacer par des produits neufs.
- D'afficher des informations sur la durée de vie des produits : disponibilité des pièces détachées, renseignements sur les garanties.

À L'ÉTAT



- D'instaurer un plan de soutien à la réparation financé par un fonds de prévention des déchets.
- D'allonger la durée de la garantie légale de conformité des produits.
- De mettre en place des bonus et des malus sur l'éco-contribution en fonction de critères de durabilité des produits.

? ET MOI, CITOYEN, QUE PUIS-JE FAIRE POUR ENCOURAGER LES PRODUITS LONGUE DURÉE ?

1

BIEN DÉFINIR MES BESOINS

avant d'acheter un objet. Je peux peut-être me le faire prêter ou le louer.

2

BANNIR LE JETABLE ET ACHETER DES PRODUITS DURABLES

en prêtant attention aux garanties et en privilégiant les produits modulables, robustes et facilement réparables.

3

BIEN UTILISER ET ENTREtenir MES OBJETS

en respectant les notices et en me renseignant auprès du fabricant, du vendeur ou sur Internet.

4

RÉPARER MES BIENS

chez moi, dans un atelier ou chez des réparateurs professionnels.

5

EN ADOPTANT DE BONNES HABITUDES

j'incite les acteurs économiques à modifier leurs pratiques et l'Etat à prendre des mesures pour allonger la durée de vie des produits.

(1) MEDDE, CDC Climat, Repères : Chiffres clés du climat France et monde, Edition 2014. Cela ne comprend pas les émissions de gaz à effet de serre dues au transport des déchets et aux incinérateurs.